## IL EST ACCUSÉ DE BLOCAGE DES PROJETS À ANNABA

# Le contrôleur financier relevé de ses fonctions

***La mise en cause du contrôleur financier (CF) de la wilaya et, après enquête, la décision de le relever de ses fonctions publiquement exprimée par le wali de Annaba, Youcef Cherfa, jeudi dernier, continuent de faire l'essentiel de toutes les discussions de la place publique locale.***

C'est que, depuis plus d'une décennie, les cadres qui se sont succédé à la tête de cette structure locale ont tous adopté la politique du rejet systématique de la majorité des factures de dépenses publiques.

Ce qui a eu pour conséquences un net ralentissement des opérations de développement local, les collectivités locales dont les différentes administrations publiques ainsi que les entreprises publiques économiques ont eu à vivre les blocages de l'institution locale représentative du ministère des Finances.

Il ressort que sur les 75 milliards de dinars de budget annuel prévu pour la matérialisation de différents et nombreux projets d'équipements publics, moins de 10% seulement ont été réalisés. A l'exception de quelques opérations sans réel impact sur le développement local, les ordres de paiement étaient majoritairement suivis d'une fin de non-recevoir par ce même contrôleur financier. Le dossier du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Annaba a joué le rôle de la goutte qui a fait déborder le vase.

Dans sa démarche faite auprès de la wilaya, le directeur général de cette institution de santé qui a un rayonnement régional en termes de couverture sanitaire, aurait souligné le caractère fallacieux des arguments avancés par le CF pour justifier ses rejets.

Les conclusions de l'enquête ont été accablantes. Autrement interprétées, elles précisent les contours d'un véritable sabotage socioéconomique. Pire, il s'avère que le rejet systématique des demandes de paiement déposées par le CHU pour acquérir des équipements d'imagerie médicale est à l'origine de nombreuses difficultés dans la prise en charge des malades.

Photo : DR

Les mêmes sources ont cité de nombreuses EPE ayant été confrontées à des difficultés financières pour avoir anticipé sur le paiement de certains achats, fournitures de matériels, travaux… réalisés sur la base de bons de commande émis par les administrations publiques, communes et autres. C'est le cas de l'Office national algérien du tourisme.

Cette EPE a enregistré plusieurs dizaines de millions de dinars impayés par différentes administrations publiques pour cause de rejet des ordres de paiement par le CF. D'autres fournisseurs publics et privés ont dû mettre une croix sur les factures impayées enregistrées par des clients majoritairement administrations de l'Etat. C'est donc avec des dossiers bien ficelés qu'ils avaient introduit leurs demandes de paiement auprès du contrôleur qui les a rejetés. Cette situation a entraîné la paralysie de nombreuses collectivités locales et d'entreprises.

Bon nombre de ces dernières ont été contraintes de mettre la clef sous le paillasson avec disparition de plusieurs centaines de postes de travail. C'est pourquoi, lors de la dernière session de l'APW Annaba, des élus et des représentants de la société civile ont appelé à une meilleure maîtrise du contrôle financier. D'autres ont proposé la mise sur pied d'une commission de suivi des dossiers soumis à l'avis du contrôleur financier avec possibilité de dénoncer tout dépassement de cette structure.

La mise à l'écart du CF a débloqué un grand nombre de projets. A l'image de celui de la nouvelle gare routière dont les travaux ont été suspendus par l'entreprise de réalisation pour cause de non-paiement inexplicable et inexpliqué des situations pour un montant de 160 millions de dinars.

Les travaux publics, la construction, l'urbanisme, les communes et autres collectivités locales ont eu à vivre les blocages générés par le contrôleur financier qui imposait sa loi.

**A. Bouacha**

## AÏN DEFLA

# Les investisseurs face à la bureaucratie

***Les dossiers d'investissements s'amoncellent mais la réalisation se fait au compte-goutte. Après une première réunion, il y a de cela un mois, organisée sous la présidence du wali, cadres administratifs et élus avaient été instruits de ne ménager aucun effort pour attirer et encourager les investisseurs à réaliser leurs projets, d'accélérer les procédures administratives pour faciliter la concrétisation de leurs investissements.***

La seconde réunion qui s'est tenue la semaine écoulée, toujours sous la présidence du chef de l'exécutif de la wilaya, a été une sorte de confrontation des investisseurs avec les directeurs des différents secteurs sociaux économiques.

Le premier constat qui a été fait est que sur 504 projets d'investissement déposés, 204 ont été validés tandis que 195 ont été refusés sans qu'aucune raison n'ait été évoquée.

Ces projets pour lesquels une superficie globale de 226 ha a été mobilisée sont porteurs de la création de 17 000 postes de travail. Le montant global des sommes destinées à ces projets est estimé à 46 milliards de DA, rapporte le Directeur de l'industrie.

Le chef de l'exécutif de la wilaya, après avoir rappelé aux uns et aux autres l'absolue nécessité de promouvoir l'investissement moteur du développement, s'est enquis de la situation de chacun des 204 projets, de leurs taux d'exécution, des difficultés rencontrées qui ont freiné l'avancement de leur réalisation et des niveaux de blocage.

La parole donnée aux porteurs de ces projets a été très instructive. Certes, plusieurs projets, en cours de réalisation, en nombre relativement limité, vont devenir opérationnels dans les délais annoncés allant de 3 à 12 mois. Plus nombreux aussi sont les projets qui accusent de sérieux retards inhérents à des lenteurs administratives au niveau des Domaines, de l'Agence foncière, de l'Onta (Office national des terres agricoles), de l'urbanisme ou encore des banques telles que la BNA, la BDL et la BEA, qui boudent, indique-t-on, les arrêtés de Concession et exigent plus de garanties, lesquels arrêtés sont eux-mêmes handicapés par la non-promulgation des textes d'application. Un investisseur porteur d'un important projet dénonce un manque de coordination flagrant entre les différents services et l'exigence d'un nombre exagéré d'autorisations elles-mêmes assujetties à l'établissement d'autres autorisations. Il a été relevé aussi au cours des débats que la zone industrielle, régie par l'Urbab s'ouvre à des projets incompatibles avec les unités déjà implantées à l'image de ce projet d'implantation d'une unité de production de béton préparé industriellement, polluante, aux côtés d'unités agroalimentaires.

Au niveau de la zone d'activité de Boumedfaâ, il a été relevé que 3 importantes unités n'ont pu se brancher au réseau d'assainissement, lequel réseau n'existe pas. Le premier responsable de la wilaya a promis d'examiner le problème avec les responsables concernés, incessamment

On s'est aperçu aussi que certains investisseurs ont largement entamé leur projet sans que leurs dossiers aient bénéficié des autorisations préalables créant ainsi une situation de fait accompli. A ce sujet, le wali dira que «ce comportement est à bannir».

Un autre cas a été mis au jour, un investisseur a eu à payer quelque 570 millions de centimes de frais d'enregistrement, alors que les textes ouvrent droit à des exonérations. Un autre investisseur dont le projet consiste en la réalisation d'une station-service avec un motel à Bordj-Emir-Khaled sur la RN 14, a été obligé de payer, en plus du montant de l'acquisition de l'assiette, une bande de terrain partie intégrante de l'emprise de la voie-express en projet qui reliera Khemis Miliana à la rocade des Hauts-Plateaux. «Le montant payé me sera-t-il reversé ?», a-t-il demandé. «Problématique», lui a-t-il été répondu.

Ce qui est apparu aussi, c'est que nombreux sont ceux qui se sont acquittés des montants des acquisitions des assiettes depuis un, voire deux ans alors que les actes ne leur ont pas été établis à ce jour, ni que les contraintes qui ne sont pas à la charge de l'acquéreur n'aient été levées par les secteurs concernés.

On relèvera au passage que la majorité des projets s'implante dans l'unique zone industrielle de la wilaya, celle de Aïn Defla. Les autres sont répartis parcimonieusement dans les différentes zones d'activités.

Par ailleurs, un nombre important d'investisseurs se sont plaints du retard que mettent les administrations à établir les permis de construire. L'intervention du chef de l'exécutif à chaud a permis de débloquer nombre de situations, notamment auprès de l'Agence foncière.

Au grand étonnement de l'assistance, l'intervention du wali a fait réagir certains responsables qui, s'adressant aux demandeurs de ces permis, «vos permis sont prêts, vous pouvez passer ce soir ou demain pour les prendre». Une question se pose alors : «Faudra-t-il à chaque fois que le wali en personne manifeste son ire pour que de telles situations se débloquent ?»

**Karim O.**

# Du gaz naturel pour Djelida

***Samedi, vers 11 h du matin, la mise à feu de la torchère dénotant de l'arrivée et de la mise en service du gaz naturel a été allumée par le wali, à la tête d'une délégation officielle, accompagné par M. Madjen Benmira, présent dans le cadre de la célébration du 61e anniversaire du 1er Novembre 1954.***

Selon l'exposé présenté par le directeur de la SDO (Société de distribution de l'Ouest), ex-Sonelgaz, ceci a nécessité la réalisation d'une conduite de transport d'un linéaire de 32, 212 km jusqu'à l'arrivée au poste de détente (DP) d'un débit de 5 000 m³/h et d'un réseau de distribution d'une longueur de 27,731 km. Le montant total de l'enveloppe pour la réalisation des 2 réseaux est estimé à plus de 345 milliards de centimes avec un prix de revient pour chaque foyer évalué à plus de 130 millions de centimes. Cette opération permettra de fournir du gaz naturel à 1 648 foyers.

Toujours selon l'exposé présenté, Djelida faisant partie des 14 communes et 10 QLS (Quartiers de logements sociaux) à connecter au réseau de distribution. Dans le programme quinquennal 2010-2014, les communes de Mekhatria, Aïn Torki et Zedine on été connectées au réseau avec une enveloppe globale dont le montant est estimé à plus de 137 milliards de centimes, sauf que Zedine est confronteé à un problème d'opposition et que le wali a promis de faire appliquer la loi pour lever cette contrainte.

Selon le directeur de l'industrie et des mines, le taux de pénétration pour la wilaya a atteint les 45 % ce qui, selon lui, approcherait le taux national qu'il a affirmé être de 52%. Il a été immédiatement repris par le wali qui a précisé que le taux moyen national est de 64% ce qui fait ressortir le retard important qu'accuse la wilaya dans ce domaine. Cependant, a ajouté le chef de l'exécutif de la wilaya, ce taux accusera un bond appréciable quand tous les projets en cours seront achevés et qui touchent les 14 communes et 10 QLS déjà citées.

**K. O.**